



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Tracteurs et Machines Agricoles : utilisation et maintenance

Formation par Alternance - par apprentissage

**Pour répondre aux besoins
DES ENTREPRISES DE MACHINISME AGRICOLE**

EXPLOITATIONS AGRICOLES

COOPERATIVES D'UTILISATION
DE MATÉRIELS AGRICOLES

ENTREPRENEURS DE
TERRITOIRES

UNE FORMATION EN MACHINISME AGRICOLE

Après un CAPA, un BEPA, un BAC PRO ou un BTS, cette formation vous permettra d'acquérir des connaissances technologiques et des savoir-faire pratiques.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION : 1 AN

16 semaines à la MFR SEVREUROPE
50 % de cours technologiques
50 % de pratique dans
les ateliers pédagogiques

31 semaines en Entreprise
Conduite / réglage du matériel
Entretien / maintenance

dans le cadre : d'un **CONTRAT D'APPRENTISSAGE
SUR 1 AN**

d'un **CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
SUR 1 AN**

ou autre cas à étudier.

Possibilité
de passer les
permis C, CE
et CACES



MFR
SEVREUROPE
BRESSUIRE



Antenne
CFA

22, rue de la Baritauderie
BP 75 - 79302 BRESSUIRE Cedex
Tél 05.49.74.06.44
Fax 05.49.65.86.78

E-mail : mfr.sevreurpe@mfr.asso.fr
www.sevreurpe.eu



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Tracteurs et Machines Agricoles : utilisation et maintenance

CONDITIONS D'ADMISSION

- avoir 18 ans dans l'année de la rentrée,
- être titulaire du CAPA ou BEPA (ou plus) ou pouvoir justifier d'une année de pratique professionnelle en agriculture,
- satisfaire à l'évaluation d'entrée,
- avoir signé un contrat d'apprentissage/de professionnalisation d'un an avec un employeur.

DURÉE DE LA FORMATION

- **550 heures** au centre de formation par périodes de 1 à 3 semaines consécutives, alternées avec les périodes en entreprise entre septembre et juin.

CAPACITÉS A ACQUÉRIR

- être capable de réaliser des travaux agricoles mécanisés : conduite et réglages des matériels sur le chantier,
- être capable d'assurer l'entretien et la maintenance : moteurs, transmissions mécaniques, hydrauliques, pièces d'usure, éléments mécano-soudés...
- être capable de participer à la gestion des travaux mécanisés : organisation de chantiers et des travaux d'atelier.

MODE D'ÉVALUATION

- Chaque capacité à acquérir constitue une Unité Capitalisable (U.C.)
- Chacune des U.C. est évaluée en cours de formation par des épreuves orales et pratiques dans le cadre de Situations Professionnelles d'Evaluation.
- L'acquisition des 3 U.C. permet l'obtention du diplôme du Certificat de Spécialisation.

MÉTHODES ET MOYENS DE FORMATION

- L'étude technologique et les activités pratiques de maintenance sont réalisées directement sur les matériels provenant des entreprises d'accueil des stagiaires en priorité,
- Des essais et réglages sont réalisés sur le terrain,
- Les coupes de matériels, maquettes, vidéo, visites... servent de support pédagogique.